L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 OCTOBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES À L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Désirables Résidences en Bois à Deux Etages,

Nos 1814 et 1816 rue Chippewa entre les rues Félicité et Ste Marie.

Succession de Mlle Sarah McWilliams.

No 50,152—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 813 rue Commune—MARDI, 27 Octobre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 23 septembre 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Les désirables résidences doubles en bois, à deux étages, Nos 1814 et 1816 rue Chippewa, ayant galeries sur le devant ; —chambres en bout ; hangars, citernes allées de côté et cour dans le fond. Le lot est désigné comme suit, à savoir : Une certaine portion de terre située dans la Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa St-Thomas, Félicité et Ste-Marie, désigné par la lettre A, d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 24 mai 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 22 avril 1882, et mesurant conformément 29 pieds 9 pouces de face à la rue Chippewa sur une largeur sur la ligne du fond de 33 pieds 5 pouces et 6 lignes, 96 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Ste-Marie et 96 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté. A environ 14 de lignes de chaque côté et dans un voisinage très peuplé ; rapportant $264 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes de 1896 et devant disposer 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26sept—26 27—oct 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie résidence à deux étages en briques avec mansarde,

No 1416 rue St-Louis.

Entre les rues Marais et Trémé.

Succession de Mme Lou Jackson.

No 49 803 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.— Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 813 rue Commune, MARDI 13 octobre 1896, à midi, à la Bourse des Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent en congé daté le 3 Sept 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

L'élégante batisse en briques à deux étages avec mansarde, No 1416 rue St-Louis, entre Marais et Trémé, contenant vestibules à chaque étage huit chambres et mansardes finies ; hangars, citernes, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir : Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis Marais, Trémé et Conti, mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue St-Louis sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le dit lot formant partie du lot de terre désigné par le No 5 sur un plan de Bourgeois, du 14 avril 1840 et annexé à un acte passé le 28 avril 1840, pardevant L. Henman, ancien notaire. La banquette est en Schillinger et l'arrière cour bien briquetée. La résidence est en bon état et élégamment tapissée.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; la balance en un et deux ans de crédit, par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente ; 5 pour cent d'honoraires d'avocat ; la police d'assurance devant être transférée et l'acquéreur tenu en dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Lupton, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

8 sept—8 13 20 27—oct 4 11 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN. FOIN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.— W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1896, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à l'acte 124 de la Session de 1890 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane autorisant la vente des transportations communes de tout frêt non réclamé et régularisant la disposition des revenus qui en dépendra, etc., sur la plateforme No 2 de la Southern Pacific Railroad Company, au pied de la rue Lafayette, coin de la rue Front, pour le compte de qui il appartiendra—

Vingt-quatre chargeloads plus ou moins de foin non délivré.

Conditions—Comptant sur les lieux, et la livraison immédiate sera requise.

6 oct—6 10 à date

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 50,898, Division D—James Mullen vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, James Mullen, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ladite créanciers soit convoquée et tenue pardevant James C. Rodriguez, notaire public, en son bureau No 316 rue Caondelet, commençant le 15me jour d'octobre 1896, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic Voter par son application pour une décharge et sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées, et qu'dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1896.

(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

29 sept—30—oct 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Formant le coin des rues Colisée et Amélia,

Dans l'îlet borné par les dites rues et celles d'Antonine et Prytanée.

Mutual Loan & Building Co. vs Julia B. Wood, veuve de Wm M. Wood et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée, Amélia, Prytanée et Antonine, désignée par la lettre "G" sur un plan d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, daté le 31 octobre 1892, annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire le 22 décembre 1894, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Colisée et Amélia et mesure quarante deux (42) pieds et six (6) lignes de face à la rue Colisée, trente-sept (37) pieds et sept (7) lignes de largeur dans le fond, cent quinze (115) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de face et de profondeur à la rue Amélia, et cent quinze (115) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur l'autre côté vers la rue Antonine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District.

Chas. W. Allen vs. Thomas P. Burns, tuteur d'Ann Elizabeth Burns, mineure.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 384, lequel est borné par les rues Thalia, Locust (anciennement Solis) Feret (anciennement Jacob) et Melpomène désignée par la lettre A sur un plan incertificat d'arpentage fait par Geo de Armas, député voyer de ville, daté du 22 déc 1893, lequel plan est attaché à un inventaire de la succession de Mme Ann Holt tout exécuté pardevant B. Ory, notaire le 14 décembre 1893, confirmé, lequel plan la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Thalie et Locust, et mesure conformément au dit plan trente-et-un (31) pieds (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Thalie, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes de largeur sur la ligne du fond, par soixante dix-huit (78) pieds huit (8) pouces de profondeur et de face sur la rue Locust et soixante dix neuf (79) pieds quatre (4) pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot B. d'après le susdit plan

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de valeur dans le Sixième District.

Mme Anne Marie Von Hoven vs Mme Louisa Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 50,736.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations et tous les droits qui s'y trouvent ou en dépendent y appartenant, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, désignée par le numéro 67 d'après un plan de George H. Grandjean, voyer, daté le 13 juin 1894, et déposé en l'étude de Jos. N. Wolfson, un notaire, pour référence ; la dite propriété est bornée par l'avenue Peters les rues Front et Octavia et le fleuve Mississippi, mesurant deux cent soixante-dix-huit (278) pieds onze (11) pouces de face à la rue Front, environ sept cent vingt-et-un (721) pieds à l'avenue Peters, environ sept cent sept (707) pieds à la rue Octavia et s'étendant de la rue Front à la ligne basse sur le fleuve Mississippi, ensemble avec toute la batture et l'alluvion.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 sept—18 25—oct 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

New Orleans German-American Homestead and Building Association versus Henry Hirdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 50,907 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec la résidence en briques à deux étages et les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny, troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Marigny, Levée et Champs-Elysées, mesurant dix-neuf pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Victoire par cent trente-quatre pieds un pouce, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, bornés sur le côté vers la rue Marigny par la propriété d'Etienne Martin, et sur le côté vers les Champs Elysées, par la propriété des héritiers de Mme Bordozat ; la dite propriété étant le droit à l'usage en commun avec d'autres propriétés sur une cour située dans le fond de ladite propriété et d'une allée de dix pieds deux pouces et deux lignes ouvrant sur la rue Marigny.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions.

1° Comptant pour payer le principal d'un billet passé dû de $246.54 avec 8 0[0 par an d'intérêt à partir du 14 septembre 1894 jusqu'au paiement, cinq pour cent honoraires d'avocats sur le montant du billet passé dû et du billet qui deviendra dû et sur l'intérêt duquel est $47.00, assurance $4,00 prix de la copie de l'acte, le coût et charges du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dûes sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du billet de $246.54 tombant dû le 14 septembre 1897 avec 8 0[0 par an d'intérêt à partir du 14 septembre 1894, garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété, d'après l'acte pardevant Wm. R. Kerr, notaire, en date ou 14 septembre 1894.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9oct—9 16 23 30 nov 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propiété de valeur améliorée du Sixième District.

Isaac Barnett vs Joseph Mangnno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 50,835—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No quatre-vingt, borné par les rues Pin, seconde, Lower Line et Burthe, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 25 février 1885, déposé dans le bureau de E. Commagère, notaire en cette ville, un plan duquel est annexé à un acte de vente par L. Saloy à Paul E. Théard, passé pardevant le dit E. Commagère notaire, le 11 juin 1887, lesquels dits lots mesurent comme suit : Lots un à cinq mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pin, par cent vingt pieds de profondeur ; lots seize à vingt mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No un forme l'encoignure des rues Pin et Deuxième et le lot No vingt forme l'encoignure des rues Lowerline et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

2 oct - 2 9 16 23 30—nov. 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées dans le Premier District

Mme Wilhelmina C. Ziegler, femme de Frederick Spath, Wilhelm Ziegler, légataire universel,

—vs—

Frederick Spath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,787—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1896, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Robertson et Claiborne, désigné par le No Treize, sur un plan dressé par F. Wilkinson, député voyer général, portant la lettre A sur un plan certificat d'arpentage fait par George Armas, député voyer de ville, daté du 22 déc 1893, lequel plan est attaché à un inventaire de la succession de Mme Ann Holt tout exécuté pardevant B. Ory, notaire le 14 décembre 1893, confirmé, lequel plan la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Thalie et Locust, et mesure conformément au dit plan trente-et-un (31) pieds (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Thalie, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes de largeur sur la ligne du fond, par soixante dix-huit (78) pieds huit (8) pouces de profondeur et de face sur la rue Locust et soixante dix neuf (79) pieds quatre (4) pouces de profondeur sur la ligne la divisant du lot B. d'après le susdit plan

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2oct—2 9 16 23 30 nov5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Vve Jacques Ousset vs John Lagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 0 834 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles ; dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Ste-Anne, Robertson et Orléans, mesurant en mesure américaine, conformément à un plan déposé dans le bureau de E. G. Gottschalk, a cien notaire de cette ville, comme plan No quatorze, trente-un pieds onze pouces cinq lignes de face sur la rue Orléans en face du marché Trémé sur soixante-un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 oct- 9 16 23 30—6 12 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs C. W. Guerchoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C, encoignure du Bayou St-Jean et du Metairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe ; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St Jean, soixante-cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, Côté nord de l'avenue Cleveland, ancien No 105, entre les rues Claiborne et Robertson.

Mme Vve. Cornelia Amitati vs Mme Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,802.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre située et étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland) Canal, Robertson et Claiborne, et mesurant vingt pieds 1 pouce et 8 3[100 de face sur la rue Gasquet, maintenant Cleveland, par une profondeur de cent six pieds six pouces et 99[100, entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov. 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété attravante de valeur pour résidence,

Dans le sixième district.

Portant les nouveaux numéros municipaux 1833 et 1835 rue Berlin,

Mme Sylvanie B. Denègre vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre dans le Sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet numéro 456, bornée par les rues Berlin, Dryades Milan et Baronne, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Berlin, mesurant cent pieds de face à la rue Berlin sur cent trente pieds de face et de profondeur sur la rue Dryades ; la dite portion de terre étant formée des lots huit, neuf et dix pieds du lot numéro sept, pris sur la côte de la rue Dryades et s'étendant cent vingt pieds dans le fond, et cette portion du lot numéro onze sur le côté de la rue Berlin, mesurant dix pieds de face sur la rue Dryades, sur cent quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout paraîtra plus amplement d'après un croquis annexé à un acte de vente de W. F. Fulham à W. C. Fulham, passé pardevant M. D. Denègre, notaire, le 7 mai 1892, pour référence, étant le croquis fait par Wm C. Fulham, député-voyer de ville, le 1er mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 sept—18 19 25—oct 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée dans le Troisième District.

New Orleans German American Homestead and Building Association vs Mme Leon Larré et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,908—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasin, Foucher, Camp et Antonine, désigné comme lot B, sur le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 26 juillet 1893, et conformément auquel le dit lot commence à une distance de soixante six pieds et huit pouces et quatre lignes de l'encoignure Antonine et mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds et quatre lignes de face sur la rue Magasin par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, les améliorations étant l'ancien No 991 rue Magasin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 sept—11 18 25—oct. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District.

Laurina Fuller vs Louis Lagman, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, bornés par les rues Annonciation, anciennement Preston et Laurel, anciennement Market ou Tersey et l'avenue Henry Clay désignées par les Nos 11 et 12 sur un plan annexé à un acte de dépôt dans le bureau de S. Magner en date du 12 juin 1867, les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces et 7 1[2 lignes de face à la rue Annonciation, anciennement Preston sur une profondeur de 152 pieds 2 pouces et 11 1[2 pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Acquis de Alfred Van Smith par Louis Lagman, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, le 9 avril 1895. Enregistré C. O. B. 158, fo 320.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal No 931 rue Histoire, maintenant Kerlerec.

Louisiana Homestead Association vs Mlle Marguerite Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,687—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Histoire, Dauphine (anciennement Grands-Hommes) Bagatelle et Bourgogne (anciennement Craps) et marqué No Un sur un plan fait par Edgar de Armas, portant la date du 12 janvier 1854 et mesurant trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Histoire par cent-quarante deux pieds de profondeur, sur le côté le plus près de la rue Bourgogne et mesurant sur la ligne opposée le divisant du lot No deux. A savoir : Trente-six pieds, trois pouces de profondeur ensuite s'étendant sur une ligne oblique une autre profondeur de soixante huit pieds, dix pouces, ensuite s'étendant vers la rue Bagatelle, à une distance de dix pieds et ensuite s'étendant encore vers la rue Bourgogne, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'elle touche une première ligne de côté du dit lot No Un.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 oct—9 16 23 30—nov 6 12

PAR LE CONSTABLE.

Lionel L. Levy vs Ida Smith ; le même vs la même

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Nos 26,053, 26,054. —En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 15e jour d'octobre 1896, à 11 heures A. M—

Un piano, un lot de meubles de maison

Saisis dans les affaires ci-dessus intitulées et nommées, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

5 oct—5 13 15

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS —No 26 069—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt, No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 19me jour d'octobre 1896, à 11 heures A.M., des propriété ci-après décrites à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans

8 oct—8 13 18

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des estiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sanatif, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

AVIS AUX CREANCIERS.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 50,948—Division E—Ordre de Cour—Gardiner et Scherer vs leurs créanciers—Que la cession des biens faite par la raison sociale de Gardiner et Scherer soit et est par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théodore Cotonio, notaire public, en cette ville, Lundi, Deuxième jour de novembre 1896, dans le but de voter pour ou contre leur décharge ; d'élire un syndic et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant eux, qu'un inventaire de la propriété prise soit pris par le dit Notaire, et que R. E. Sanchez et Alf. F. Théard soient nommés et dûment assermentés pour l'aider que E. T. Merrick Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, que John L. Robbins soit nommé comme syndic provisoire sur condition qu'il prendra serment et fournira caution de douze mille piastres, et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des insolvables soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette cour.

Nouvelle-Orléans, le 30 sept. 1896.

Signé : GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député Greffier.

1er oct—1 15—2 nov

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 50,959 — Division A. —Rudolph E. Simons vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Rudolph E. Simons soit acceptée au bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée par devant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 6me jour de novembre 1896, à midi, pour accepter la cession des biens du dit pétitionnaire, élire un syndic, et que toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Ed Rightor soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 1er octobre 1896

Signé : GEO. H THEARD,
Juge de cette Cour, Division E agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge Division A, maintenant absent en congé

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

2 oct—2 20—6 nov

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 50,974—Division A—Jules Buchel & Bros. vs leurs Créanciers — Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers des pétitionnaires, Jules Buchel et Emile Buchel, faisant des affaires sous la raison sociale de J. Buchel & Brother et aussi en le titre de Buchel Machine Works, soit convoquée et tenue pardevant Théodore Rouen, notaire public, en cette ville, commençant le MERCREDI quatrième jour de novembre 1896, à onze heures A. M., dans le but de délibérer et de déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues, et que H. Rensha